

	<p style="text-align: center;">Fiche</p> <p style="text-align: center;">Informations médicales avant la réalisation d'une écho-endoscopie</p>	<p>Référence : 2290 Version : 1 Date de diffusion : 24/07/2020 Page 1 sur 2</p>
--	---	---



Madame, Monsieur,

L'écho-endoscopie est une exploration qui combine une approche échographique et une approche endoscopique. Une sonde d'échographie est ainsi amenée à l'aide d'un endoscope à proximité de l'organe à étudier. Elle sert à rechercher ou à explorer des lésions du tube digestif ou des organes de voisinage.

Afin que vous soyez clairement informé(e) du déroulement de cet acte médical, nous vous demandons de lire attentivement ce document d'information. Le médecin est à votre disposition pour vous exposer, en complément, toute autre précision que vous souhaiteriez.

POURQUOI CHOISIR L'ÉCHO-ENDOSCOPIE ?

Elle permet d'obtenir des informations qui ne peuvent pas être apportées par les autres explorations. Dans certains cas elle peut permettre de réaliser des prélèvements de fragments de tissu à étudier au microscope.

COMMENT SE PRÉPARER POUR L'ÉCHO-ENDOSCOPIE ?

Il faut être à jeun strict (sans boire, ni manger, ni fumer) durant les 6 heures précédant l'examen.

COMMENT VA SE DÉROULER VOTRE ÉCHO-ENDOSCOPIE ?

L'examen utilise un appareil souple appelé écho-endoscope. Pour améliorer la tolérance de l'examen, une anesthésie générale est souvent proposée et programmée. Il est alors de la compétence du médecin anesthésiste-réanimateur de répondre à vos questions relatives à sa spécialité.

Entre chaque patient et suivant la réglementation en vigueur, l'endoscope est désinfecté et les accessoires sont stérilisés ou jetés (matériel à usage unique). Ces procédures font référence pour prévenir d'éventuelles transmissions d'infections.

Il peut vous être demandé de rester hospitalisé(e) pour surveillance dans les suites de l'examen, en particulier en cas de prélèvement ou de complication.

QUELLES COMPLICATIONS PEUVENT SURVENIR PENDANT L'EXAMEN ?

Tout acte médical, exploration, intervention sur le corps humain, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité conformes aux données actuelles de la science et de la réglementation en vigueur, recèle un risque de complication.

Les complications de l'écho-endoscopie sont exceptionnelles :

- des perforations, en particulier œsophagiennes, peuvent survenir. Elles sont souvent favorisées par des lésions sous-jacentes (tumeur, ...). Une intervention chirurgicale (avec ses propres risques) peut alors s'avérer nécessaire ;

- d'autres complications sont possibles, telles que les troubles cardiovasculaires ou respiratoires et les infections ;
- en cas de prélèvements, de rares cas d'infections ou d'hémorragies ont été rapportés. Une intervention chirurgicale et des transfusions de sang ou de dérivés sanguins sont parfois nécessaires.

Ces complications peuvent être favorisées par vos antécédents médico-chirurgicaux ou par la prise de certains médicaments. Toutes ces complications apparaissent le plus souvent lors de l'écho-endoscopie mais peuvent également se révéler quelques jours après l'examen (douleurs abdominales ou thoraciques, fièvre, frissons, ...).

Il est alors très important de contacter immédiatement le médecin et/ou l'anesthésiste qui se sont occupés de vous au numéro de téléphone suivant :

- Secrétariat de Médecine : 05. 65. 65. 31. 40 ou
- Service des Urgences au 05. 65. 65. 30. 38

En cas d'impossibilité de prendre contact avec eux, il est très important de prendre contact très rapidement avec votre médecin traitant.

